



## Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris 2018

Fiche d'inscription de la commune de : .....

Adresse postale : ..... Code Postal : .....

Tél : ..... Fax : .....

Courriel : .....

Horaires d'ouverture : .....

Population (dernier recensement) : ..... Canton : .....

Dates des manifestations et marchés entre mi-juin et fin-juillet : .....

Maire (Nom/Prénom/☎ Mobile) : .....

Elu en charge des Espaces Verts (Nom/Prénom) : .....

☎ Mobile : .....

Agent ou Responsable des espaces verts (Nom/Prénom) : .....

Fonction : ..... ☎ Mobile : .....

La participation au concours départemental est gratuite

Vous pouvez consulter le règlement national sur les sites Internet : [www.hautespyrenees.fr](http://www.hautespyrenees.fr) ou [www.cnvfvf.com](http://www.cnvfvf.com)

Fiche d'inscription (2 pages) à adresser **avant le 6 avril 2018**, soit :

Par courrier à : Monsieur le Président du Conseil Départemental  
Direction du Développement Local  
rue Gaston Manent – CS71324  
65013 TARBES Cedex 9

Par courriel : [villages.fleuris@ha-py.fr](mailto:villages.fleuris@ha-py.fr)

Par fax : 05.62.56.78.66

Renseignements auprès de l'animateur du Label Villes et Villages Fleuris :

Eric Pragnère – ☎ : 05.62.56.77.73 – Courriel : [villages.fleuris@ha-py.fr](mailto:villages.fleuris@ha-py.fr)

Fait à.....

Le Maire  
Signature

Le.....

Les moyens :

- Budget 2018 / Achat de fleurs annuelles (fleurissement saisonnier) : .....
- Budget 2018 / Achat de végétaux pérennes (arbres, arbustes, vivaces, rosiers...) : .....
- Nombre d'agents dédiés aux espaces verts : .....
- Le personnel bénéficie-t-il de formations ? Oui  Non

Si oui lesquelles : .....

- Participation des bénévoles ? Oui  Non

La communication et l'animation :

- La commune organise-t-elle des événements sur le thème du fleurissement ? Oui  Non

Si oui lesquels : .....

- La commune organise-t-elle un concours communal des Maisons Fleuries ? Oui  Non

Motivations de l'équipe municipale pour participer au concours départemental :

.....  
.....  
.....  
.....

Actions en terme d'animation et de promotion de la démarche d'embellissement (vers les services municipaux, la population, les touristes...) :

.....  
.....  
.....

Nouvelles plantations (arbres, arbustes, plantes grimpantes, pelouses, couvre-sols, fleurs saisonnières..) :

.....  
.....  
.....

Actions en faveur de la biodiversité, des ressources naturelles :

.....  
.....  
.....

Nouveaux aménagements réalisés sur l'espace public :

.....  
.....  
.....  
.....

Projets d'embellissement paysager :

.....  
.....  
.....  
.....

**Nous invitons l'équipe municipale à présenter les motivations de la commune pendant l'accueil du jury et à préparer un circuit de visite tenant compte des critères du label.**